

08.10.2014 - 10:30 Uhr

## Objectif: favoriser le bien-être animal. Rapport annuel sur la Charte pour la protection des animaux de l'industrie pharmaceutique

Bâle (ots) -

L'industrie pharmaceutique suisse pratiquant la recherche publie aujourd'hui pour la quatrième fois son rapport annuel sur la Charte pour la protection des animaux adoptée en 2010. Il présente de nombreux exemples de la manière dont les entreprises membres d'Interpharma ont, pendant l'année couverte par le rapport, amélioré les conditions pour les animaux pendant les expériences ainsi que la protection des animaux de laboratoire dans l'esprit de la charte.

En Suisse, l'industrie pharmaceutique pratiquant la recherche se conforme à l'une des législations de protection des animaux les plus sévères au monde. Sur la base d'une charte en dix points adoptée en 2010, les entreprises membres d'Interpharma s'efforcent, par des projets concrets, de faire progresser les normes déjà élevées et de mettre en oeuvre des améliorations à l'échelle mondiale.

Méthodes de substitution: encourager la recherche et se faire reconnaître par les autorités

Les entreprises pharmaceutiques pratiquant la recherche orientent leur action en fonction des principes de protection des animaux 3R «Reduce, Refine, Replace», c'est-à-dire réduire le nombre d'expériences sur animaux, les améliorer et les remplacer par d'autres méthodes. Par sa contribution et son soutien à la Fondation 3R, Interpharma, en coopération avec la Confédération, soutient depuis maintenant 27 ans des projets visant à améliorer les méthodes pour le bien des animaux ou à élaborer des méthodes de substitution.

Au niveau des entreprises également, des recherches sont réalisées en permanence pour aboutir à des améliorations dans l'esprit des 3R; certaines entreprises décernent chaque année un prix 3R qui récompense des projets et découvertes internes porteuses d'avenir. La recherche de méthodes de substitution est avantageuse pour les animaux et pour les entreprises. En effet, les méthodes de substitution sont généralement moins onéreuses et fournissent des résultats plus faciles à reproduire que les modèles animaux. Cependant, seules les méthodes reconnues et validées par les autorités de régulation bénéficient au bout du compte aux animaux et peuvent remplacer les modèles animaux usuels. Les entreprises pratiquant la recherche s'efforcent donc de faire accepter ces méthodes par les autorités.

Renforcer le dialogue national et international

Pour que le débat aille au-delà des frontières des entreprises et de la Suisse, la Charte pour la protection des animaux est portée à la connaissance des partenaires contractuels dans le pays et à l'étranger. Pour la première fois cette année, des audits communs aux entreprises membres d'Interpharma ont eu lieu dans des élevages d'animaux de laboratoire. Comme l'expose le rapport, ces audits ont pour but d'identifier précocement des lacunes éventuelles dans le domaine de la protection des animaux chez des partenaires de recherche et de parvenir à des améliorations en partenariat. Cet échange permet de mettre en oeuvre au mieux les prescriptions légales et simplifie en outre les efforts allant au-delà et visant à appliquer les 3R.

Par ailleurs, des conférences de formation externes et des présentations auprès des autorités et des parties prenantes des milieux politiques, de la protection des animaux et des universités favorisent le dialogue actif et la coopération entre les différents groupes d'intérêts. Le rapport de cette année contient de nombreux exemples d'échange d'informations et de connaissances des entreprises membres d'Interpharma pour le bien des animaux.

Vous trouverez le rapport complet «Animal Welfare Report 2014» sur notre site Internet [www.interpharma.ch](http://www.interpharma.ch) à la rubrique Publications/Recherche. Il y est disponible au format PDF. La version imprimée de la brochure peut être commandée en français, en allemand et en anglais.

Contact:

Sara Käch  
responsable de la communication d'Interpharma  
tél. 061 264 34 14  
portable 079 208 16 33  
e-mail: [sara.kaech@interpharma.ch](mailto:sara.kaech@interpharma.ch)